

Feuille internationale d'architecture  
Administration et abonnements :  
19, rue Bleue, Paris 9<sup>e</sup>

Rédaction et publicité :  
9, rue d'Arsonval, Paris 15<sup>e</sup>

Directeur : A. Schimmerling

Comité de rédaction :

E. Aujame • G. Gandilis •  
D. Cheron • D. Cresswell • J. Decap •  
P. Fouquey • S. Girardot •  
P. Grosbois • L. Hervé • A. Josic •  
Y. Schein •  
A. Schimmerling • S. Woods •

Collaborateurs :

Roger Aujame, Elie Azagury, Sven Backstrom,  
Aulis Blomstedt, Lennart,  
Bergstrom, Giancarlo de Carlo,  
Eero Eerikainen, Ralph Erskine,  
Sverre Fehn, Oscar Hansen,  
Arne Jacobsen, Reuben Lane,  
Henning Larsen, Sven Ivar Lind,  
Ake E. Lindquist, Charles Polonyi,  
Keijo Petaja, Reima Pietila,  
Aarno Ruusuvuori, Jorn Utzon,  
Georg Varhelyi, E. Terrazas.

Prix de l'abonnement annuel : 20 F

Le numéro : 5 F

C. C. P. Paris 10.469-54

1.1969

#### SOMMAIRE

- Une ville universitaire nouvelle en Finlande - Hervanta
- Conception et fonctionnement d'une cité satellite : Tapiola
- Architecture et racisme
- Participation aux Etats-Unis
- La commission d'animation d'un quartier neuf dans la région parisienne : Argenteuil
- L'unité Le Corbusier, à Marseille, 16 ans après

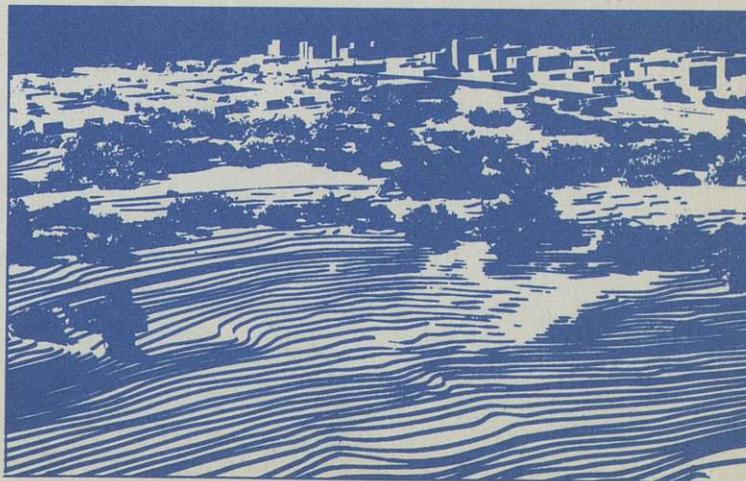
# une ville universitaire nouvelle en Finlande: Hervanta

## A. Ruusuvuori, architecte

Ce projet représente une volonté d'intégration d'un ensemble universitaire dans la trame urbaine. Il aboutit de ce fait à une conception progressive de la vie universitaire - imbrication de cette vie dans celle des habitants - idée dont nous avons souligné le mérite dans notre dernier numéro (n° 4/68).

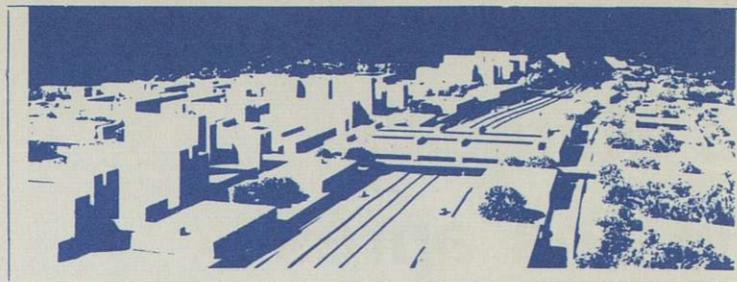
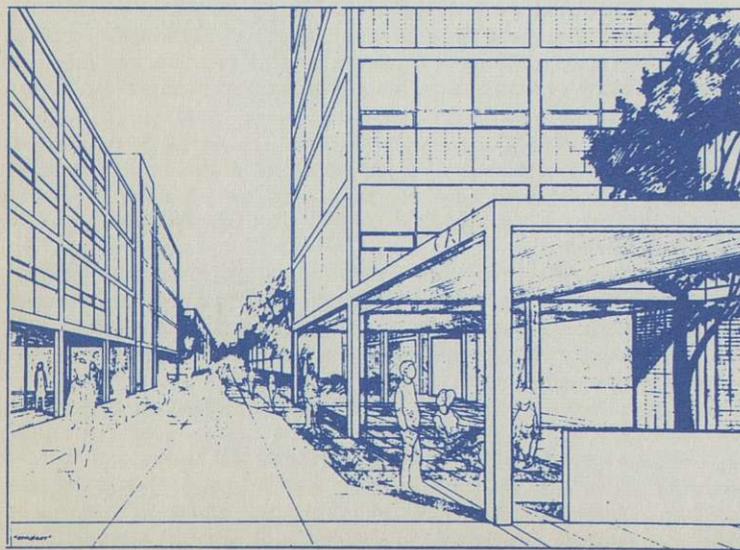
Sur un plan plus général, nous sommes en présence - à notre connaissance - de la première tentative faite en Finlande, de s'affranchir d'une conception classique de la ville - ensemble fini aux fonctions séparées et aux formes déterminées d'avance que ce soit sous forme de schémas ou de plan masse. Le projet rejoint les conceptions qui depuis plus d'une décennie se matérialisent dans les propositions de structures organiques et flexibles : tels les projets d'un Kenzo Tange (baie de Tokio), ceux d'un visionnaire comme Yona Friedmann (ville suspendue), les travaux de l'équipe Candilis, Josic et Woods (projet de Francfort et Université de Berlin, cité de Fort Lamy, ensemble du Mirail) les études de Henning Larsen (Université de Stockholm). Nous avons, dans nos numéros précédents, mis en relief cette tendance qui converge vers la fusion de l'urbanisme et de l'architecture et nous avons l'intention de l'examiner plus en détail par une étude des "mégastructures", objet d'un prochain numéro -

André Schimmerling

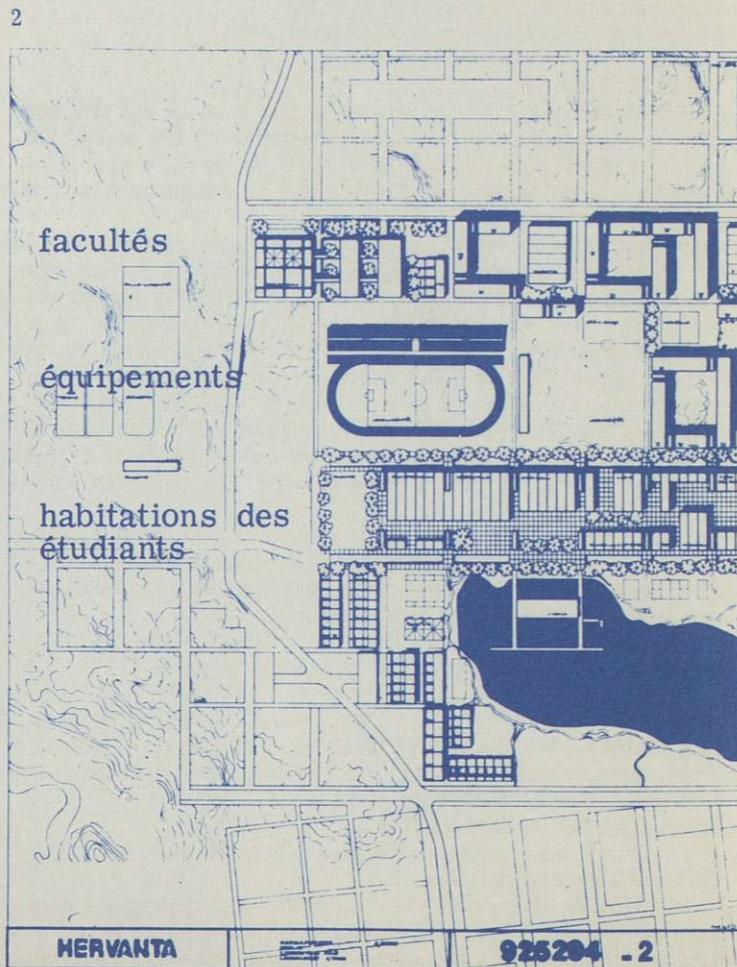




1  
4



3  
1 plan général  
2 plan de l'université  
3 perspective générale  
4 perspective intérieure



# Tapiola

La cité-satellite de TAPIOLA (Finlande) oeuvre d'une fédération d'associations à but non-lucratif  
 promotion et programme : la fédération  
 plan d'urbanisme : le professeur Meurman en coopération avec le bureau de la fédération  
 réalisation architecturale par tranches (1954-1965) : confiée à une quinzaine d'architectes, quelquefois sur concours.

En tant qu'expérience sociale, nous présentons, avec la formule cité-jardin verticale (unité le Corbusier), la cité-jardin horizontale profondément ancrée dans la tradition anglo-saxonne et scandinave. La cité-satellite de Tapiola représente aux yeux de beaucoup un modèle d'organisation de la vie en collectivité, à la fois par ses aspects sociaux et esthétiques.  
 Nous avons demandé à son fondateur et animateur Heikki von Hertzen, directeur de la société coopérative de construction qui a réalisé la cité, de nous préciser le mode de création et le bilan de fonctionnement de cet ensemble. Les lignes suivantes constituent un résumé de deux conférences de Heikki Von Hertzen prononcées devant un congrès d'urbanistes aux Etats-Unis (n.d.l.r.).

## MODE DE CREATION DE LA CITE

"Nous (1) avons voulu créer une cité-jardin, réaliser des projets d'urbanisme qui nous semblaient nouveaux. Nous avons quitté l'enceinte d'Helsinki et établi nos quartiers dans une commune rurale en vue de réaliser nos projets. Pourquoi? Pour être libres de créer une ville nouvelle et de réaliser nos projets sans les entraves de la bureaucratie, des préjugés et du conformisme.  
 La société fondatrice de la cité est à la fois privée et sans but lucratif.

Le but essentiel poursuivi par la société fut de créer un milieu approprié pour le citoyen, un milieu adéquat sur le plan social et sur le plan biologique. Nous avons voulu construire une ville dédiée à la vie familiale et au bien-être. Les enfants et les jeunes devraient disposer d'un espace décurisant à l'abri du trafic véhiculaire. Compte-tenu de ces objectifs, la densité devait être réduite. Notre programme s'inspirait du besoin que ressent chaque homme de sentir la nature proche.

Le plan des ensembles résidentiels était basé sur une alternance de collectifs et d'individuels. Le but de cette disposition est d'arriver à créer des espaces suffisamment vastes entre les bâtiments sous forme de jardins privés, de plantations ou de portions de nature vierge.

Les difficultés furent d'ordre financier d'abord. L'incrédulité concernant la possibilité de réalisation d'un ensemble de densité réduite (appr. 70 habitants/ha) fut générale, compte tenu des conditions climatiques existantes : la dispersion de l'habitat, l'exposition aux tem-

pêtes de neige et au froid. L'idée d'une chaufferie centrale alimentant toutes les installations et habitations parut étrange à cette époque (vers 1952). L'existence d'une forte population juvénile (1/3) semblait une menace certaine pour les plantations et espaces projetés.

## LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Tapiola a été conçue dès le début en tant qu'une petite ville complète avec ses services au milieu de la nature vierge. Se trouvant en dehors des limites d'une agglomération urbaine (Helsinki) la société coopérative devait réaliser les routes, l'adduction d'eau, l'assainissement, le réseau électrique, équipements fournis généralement par les villes et financés par des fonds publics (impôts).  
 La société contracta d'abord des emprunts à court terme, puis utilisa les fonds que lui procurait la vente des terrains à des sociétés de construction et à des lotisseurs de logements individuels. Les plafonds des prix de terrains en Finlande sont réglementés par la loi. 90% des habitants de Tapiola sont propriétaires de leur appartement (en collectif). Ils sont membres de droit d'une société immobilière; chacune de ces dernières détient à son tour des actions dans une société de gérance qui assure les divers services nécessaires à la vie de la cité : enlèvement des ordures, jardinage, chauffage, nettoyage, etc.

La ville possède un centre principal et plusieurs centres secondaires (dans les unités de voisinage) de 5.600 habitants chacun. Ces centres secondaires se trouvent au maximum à 225 m des logements. Le centre principal contient des bureaux, un centre commercial, administratif et culturel, avec théâtre et salle de concerts, une bibliothèque, des églises, un centre de jeunes, une piscine, des établissements sportifs, un hôtel, etc.

## VIE DE LA COMMUNAUTE

Il existe actuellement 4.575 logements réalisés. D'autre part, dans la zone industrielle adjacente à la ville et dans la ville même on prévoit 5.650 emplois (sur une population de 17.000 hab.). 70% de la population active sera employée sur place.

Il était dans l'intention des créateurs de fonder une communauté dans laquelle toutes les classes de la société fussent représentées: patrons, cadres, ouvriers, employés.

Si on juxtapose des représentants de diverses couches sociales, on est placé devant deux possibilités : le milieu créé peut correspondre au standing de la classe la plus aisée ou à celui des classes moins favorisées. Dès le début nous avons tenu à réaliser le même milieu de qualité pour tous et nous avons réussi. 55% de la population de Tapiola se recrute parmi les cadres, patrons, employés et 45% parmi les ouvriers. La plupart des visiteurs étrangers ont admis difficilement que cette circonstance n'empêche guère la réalisation et l'entretien d'un milieu soigné et le développement d'une vie communautaire intense : associations, journal local, clubs, etc.

pour les banquets, mariages, communions, pouvant servir à des usages multiples non définis;

2° la définition de l'emplacement de l'église qui a maintenant l'accord de tous;

3° outre la maison des jeunes, l'utilisation de mini-club où toute liberté serait laissée aux utilisateurs;

4° la création d'un terrain d'aventure rendu possible par le déplacement d'une autoroute;

5° emplacement du jardin d'enfants;

6° emplacement de la crèche de 60 lits.

Tous les participants eurent, d'ailleurs, le sentiment de faire œuvre utile, car de prime abord des échanges très fructueux s'instaurèrent entre les responsables et les techniciens et un public très soucieux de l'importance des problèmes soulevés.

La réalisation de la ZUP démarra en mars 1965 et les 916 premiers logements construits par l'Office Public Intercommunal d'Habitations à Loyer Modéré d'Argenteuil-Bezons ont été attribués à :

1° une grande majorité de familles de mal logés dans Argenteuil (ouvriers spécialisés, ouvriers qualifiés ou manœuvres);

2° au titre de la contribution patronale (1% des salaires) un certain nombre d'ouvriers de l'usine Simca de Poissy, ainsi que des fonctionnaires;

3° des familles petitement logées dans un groupe d'habitations existant;

4° des travailleurs du bâtiment en retraite;

5° des familles nombreuses prioritaires;

6° des familles de travailleurs immigrés.

Les travailleurs immigrés sont impliqués dans des courants migratoires d'importances relatives qui s'exercent sous la pression de la Préfecture de la Seine qui élimine cette population hors des limites du département et des villes résidentielles de la banlieue.

En conséquence ils s'installent dans les villes industrielles pour trouver du travail et se loger soit dans les vieux noyaux urbains insalubres ou dans les bidonvilles qui se développent sur d'anciens terrains agricoles.

L'immigré après sa propre installation fait venir sa famille, posant aux municipalités des problèmes quasi insalubres :

Cas d'un immigré ayant trois femmes et dix neuf enfants à Argenteuil. La commission d'Animation créa après les premières réunions un Comité des Fêtes du premier quartier de la ZUP, ce Comité, mis en place à l'occasion du 14 juillet 1967, constitua une des premières organisations destinée à favoriser des contacts entre les habitants du quartier et à susciter les premières ébauches de vie sociale, une prise de conscience de ce que serait l'espace piéton eut lieu par l'organisation d'un bal.

Aujourd'hui, trente deux associations se sont créées et apportent cette "nourriture sociale" qui est souvent absente dans des opérations similaires.

On peut citer, en outre, l'existence de deux Amicales de Locataires qui pour l'instant ne représentent que 21% des foyers. Ils tiennent des réunions bi-mensuelles et publient un bulletin trimestriel.

Les moins de 20 ans aussi se sont regroupés dans "l'Amicale des Jeunes de Soulezard" et divers cercles. Leur premier but exposé dans leurs journaux, est la recherche d'activités culturelles, théâtrales et sportives. Ils ont ouvert un ciné-club, 13 rue de Coudray qui donne une séance tous les 15 jours avec présentation et débat. Au lycée classique et moderne se sont constitués deux cercles d'élèves portant le nom de littérateurs de notre époque, le premier André Malraux, auteur de "L'Espoir", le second Pierre Courtade, auteur de "la Place Rouge".

Il y a un an que le club culturel du Coudray organise dans les locaux résidentiels situés dans certains sous-sol des bâtiments, des conférences, des projections, des séances photo-club, en attendant l'achèvement de la maison d'animation qui comprend :

un bureau d'accueil, un bar, une discothèque, une salle de conférence de 150 places, trois bureaux, sanitaires, lavabos, vestiaires.

A l'étage supérieur une terrasse aménagée en jardin donne accès à un local de 120 m<sup>2</sup> destiné à des jeux et distractions éducatives pour enfants.

La bibliothèque municipale va assurer très prochainement par un bibliobus l'abonnement et service de lecture au nouveau groupe d'habitations une fois par semaine.

Les organisations professionnelles et politiques se sont constituées et entretiennent avec l'ensemble de la population des contacts suivis.

Sous le patronage des Allocations familiales, une permanence ménagère est assurée et assidûment suivie (cours de coupe, de couture, de tricot et d'enseignement ménager).

La société d'habitation à loyer modéré S.R.V. a aménagé un économat pour ses locataires de façon à les faire bénéficier de meilleurs prix pour les achats alimentaires.

Pour limiter les frais d'installation des locataires, l'office public d'H.L.M. d'Argenteuil a fait aménager dans le sous-sol d'un bâtiment en service une station automatique de lavage du linge qui est fréquentée par 35% de la population du secteur intéressé, soit 800 logements environ.

Est en cours de formation un groupement des commerçants qui se préoccupera de la prise en charge du stationnement de ses clients comme de la quinzaine commerciale, de la décoration du quartier au moment des fêtes. Un sigle est déjà proposé pour unifier les emballages qui personnalisera le centre commercial.

Il est certain qu'après ce premier bilan, l'objectif initial de la Commission de susciter des initiatives, est en partie atteint, mais qu'il lui reste une fonction prépondérante à assumer.

Ses fondateurs ont décidé de transformer la Commission en Association régie par la loi de 1901, association sans but lucratif, afin de la structurer et de l'adapter à l'extension et à l'importance de la zone à urbaniser par priorité.

Deux types de missions lui incombent actuellement :

1° celle de mieux connaître les besoins et les avis de la population déjà logée dans la première tranche des logements,

2° celle d'accueillir les nouveaux locataires et copropriétaires pour qu'une intégration s'effectue le mieux et le plus vite possible sans qu'il se crée une coupure en fonction de l'échelonnement des arrivées. Dans le courant de 1969, il sera procédé à une enquête sociologique auprès de tous les locataires du nouveau quartier dont les résultats permettront de faire l'analyse critique de ce qui a pu être réalisé et en fonction des résultats de mieux adapter ce qui reste à construire.

Il est certain que l'efficacité d'une telle enquête suppose la participation active des habitants et une préparation psychologique de la part des animateurs de la Commission qui sera intimement liée à la préparation et au déroulement de ce travail.

La tentative de la Commission d'Animation de la zone à urbaniser par priorité d'Argenteuil intéressera tous ceux qui s'efforcent de promouvoir cette conception de l'urbanisme et de l'architecture qui implique une collaboration étroite avec la population.

Richard Dubrulle  
Paris, le 28 février 1969

# l'unité Le Corbusier à Marseille, 16 ans après

Créer un ensemble immobilier suffisamment important pour contenir à la fois les cellules familiales et les prolongements du logis - et de ce fait, devenir cadre d'une vie communautaire - telle fût l'idée directrice de Le Corbusier quand il élaborait le projet de l'Unité conforme.

Où en est cette expérience aujourd'hui ?

Nous avons porté notre recherche sur trois aspects du problème :

- les occupants actuels,
- l'organisation de la vie en collectivité,
- l'impact de l'unité sur la ville (Marseille).

## 1. LES OCCUPANTS

La création de l'immeuble se situe à la fois dans un contexte idéologique qui plonge ses racines dans l'idéalisme du 19<sup>e</sup> siècle (Fourier), le rationalisme de l'auteur et dans un contexte réel économique-social. Il est évident que l'intégration de ses plans divers apparaît comme malaisée.

L'immeuble "expérimental" par destination a été réalisé dans le cadre de la reconstruction d'après guerre et destiné à des sinistrés. En fait, l'immeuble ne fût occupé que partiellement par cette catégorie sociale car certains parmi ceux-ci, qui reçurent en contrepartie des dommages subis plusieurs appartements, vendirent ou louèrent ceux-ci. De plus l'Etat se réserva un certain nombre d'unités ultérieurement. A cette époque le prix de vente des appartements fut fixé par les Domaines à 25.000 frs l'unité après déduction des prix des équipements collectifs considérés comme "expérimentales". Aujourd'hui le prix des appartements se situe aux environs de 100.000 francs.

Cette loi de l'offre et de la demande immobilière favorisa l'implantation d'une catégorie d'usagers dite des "classes aisées" et les appartements qui trouvèrent difficilement des preneurs au début, sont actuellement recherchés par une clientèle "de choix". Cette évolution ne manque pas d'affecter l'idée initiale de la "communauté" et de l'immeuble cogéré par ses occupants.

## 2. LE CADRE DE VIE COLLECTIVE

Il existe deux organes distincts pour l'organisation des installations collectives contenues dans l'immeuble :

- le syndicat des copropriétaires,
- l'association des résidents (englobant propriétaires et locataires (sur une base facultative)).

Les installations collectives de l'immeuble ne comprennent qu'une partie de celles prévues par le Corbusier : la maternelle, pouponnière, un certain nombre de boutiques (une alimentation, une drogue-

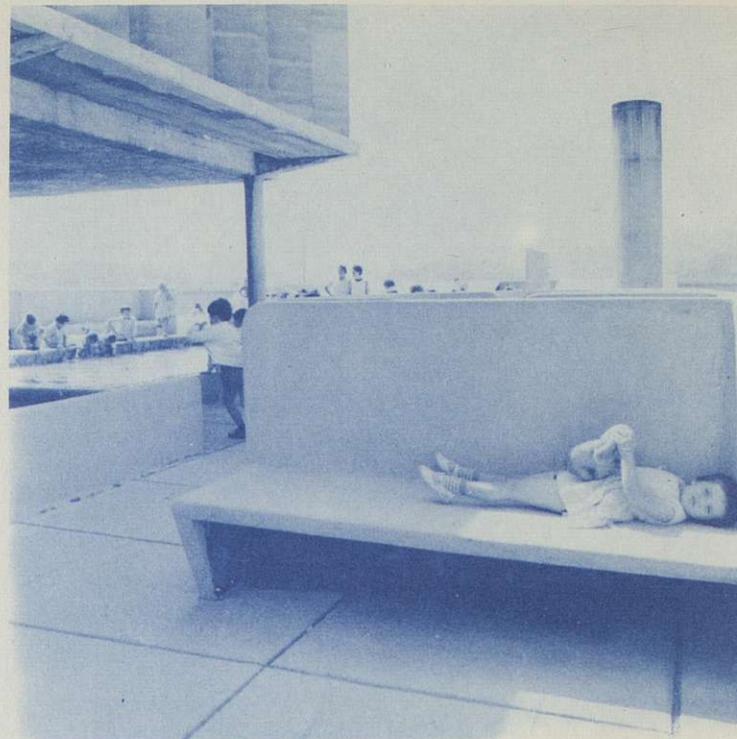


Photo Lucien HERVE

rie, le restaurant-hôtel, une coiffure), un gymnase, le jardin avec son bassin.

Une bibliothèque est gérée par l'Association des propriétaires. L'état rudimentaire des installations collectives (leur nombre réduit) est causée à la fois par les circonstances dues à la qualité sociale des résidents (individualisme) que du fait que un immeuble prévu comme élément structurant du tissu urbain a été au contraire dominé par la structure urbaine existante : les habitants de l'immeuble adoptent très largement le mode de vie prédominant du quartier englobant les habitudes d'approvisionnement chez l'épicier, le service rendu par les artisans.

Les tendances polarisantes centrées sur les services contenus à l'intérieur de l'immeuble et les tendances du milieu urbain ambiant sont ainsi en compétition sur le plan économique et social. L'évolution de certaines installations communes de l'immeuble témoigne de cette compétition :

La buanderie collective qui fut installée et qui fonctionne pendant quelque temps succomba à la tendance individualiste, ainsi qu'un certain nombre de commerces, qui disparurent. Des locaux de la rue commerçante sont actuellement occupés par des professions libérales notamment par des agences d'architectes.

L'école maternelle s'avère par contre comme pleinement florissante. Une centaine d'enfants répartis en 3 classes trouvent dans les locaux de l'étage supérieur et la terrasse adjacente un milieu satisfaisant pour leur éducation. Notons néanmoins que là aussi certains parents habitant l'immeuble confient leurs enfants aux écoles du quartier et aussi à l'inverse, l'école de l'Unité reçoit un certain nombre d'en-

fants extérieurs pour maintenir son équilibre de fonctionnement. L'expérience de cette école sur le plan fonctionnement ne relève pas de notre enquête. Mais il y a un certain nombre de questions qui restent ouvertes : celui du contact direct école et nature. . . . . L'Hôtel restaurant est destiné principalement aux visiteurs extérieurs. Il existe néanmoins un service de plats à emporter à l'usage des habitants.

Sur le plan social, l'UNITE nous apparaît ainsi comme une entité aux caractères spécifiques, certainement "évoluée" par rapport au contexte prédominant mais insuffisamment développé par rapport à sa destination originale.

De l'avis de ses occupants et de son gérant (M. Véron) cette entreprise expérimentale aurait dû être menée intégralement sur les plans immobiliers et sociaux :

- sur le plan immobilier on aurait dû éviter le morcellement de la propriété entre l'ensemble des copropriétaires, possédant uniquement la propriété du sol recouvert par l'édifice et la ville de Marseille à laquelle l'Etat vendit les terrains adjacents (contenant le jardin, garages, parking);
- sur le plan social on aurait dû constituer une Association des usagers, faisant fonction de comité d'intérêt de quartier, travaillant étroitement avec le service de gestion pour le maintien des services existants et l'installation de services qui y trouveraient normalement leur place : service de livraison, de nettoyage à l'usage des familles (comme c'est le cas en Scandinavie) d'entretien de l'immeuble, des jardins, etc. La participation à cette Association aurait dû être rendue obligatoire. Aujourd'hui l'Association n'englobe qu'une centaine d'usagers.

A gauche, l'Unité d'Habitation actuellement construite au boulevard Michelet. Le plan signale la présence possible de trois autres unités semblables complétés par deux tours. "La Règle des 7 V" a résolu automatiquement le sort du boulevard Michelet devenu une V 2.



3. L'INFLUENCE DE L'UNITE DANS LE CONTEXTE DE MARSEILLE  
Cette influence, n'hésitons pas à le dire, est purement "plastique". L'unité représentait le premier exemple d'immeuble haut dans le paysage urbain de la ville. Aujourd'hui, les tours et les lamelles hauts abondent, avec ou sans portiques, avec ou sans brise soleil-loggia, avec ou sans béton brut de décoffrage.

L'interruption de la construction en hauteur représente l'accumulation de cellules purement traditionnelles dans le sens vertical sans aucune liaison de continuité avec les prolongements du logis. Ces immeubles hauts accusent donc un schéma de vie générateur de tous les maux urbains dont souffre cette ville : congestion du trafic, bruit, odeurs, absence d'espaces verts.

En somme sur le fond, la leçon de l'unité semble ne pas avoir été ni retenue ni développée. Il en est de même de l'esquisse de plan d'urbanisme pour Marseille basé sur des unités de grandeur conforme (voir Le Corbusier 1946-1952, édit. Girsberger, page 115). Aujourd'hui, les terrains prévus pour un ensemble d'unités (cité jardin verticale) abritent un lotissement en individuels de haut standing réalisé par un architecte qui a respecté le contexte foncier (Parc du Roy d'Espagne).

Nous pouvons voir dans l'unité d'habitation de grandeur conforme une première amorce d'un habitat organisquement lié aux équipements collectifs - idée qui admet toutes les variantes sur le plan architectural. Au delà des querelles de cité jardin verticale ou horizontale, au delà de la conception plastique il nous faut poursuivre l'expérience et l'élargir aux domaines économique et social, qui la conditionnent.

André Schimmerling

NOTE : une grande partie de nos lecteurs connaissent les deux expériences passées en revue : l'Unité d'Habitation de MARSEILLE et la cité de TAPIOLA. Nous sommes prêts à accueillir toutes leurs remarques à ce sujet.

## AVIS AUX LECTEURS

Collection complète du Carré Bleu disponible de 1958 jusqu'à 1969 au prix de 200 F et 100 F pour étudiants.